

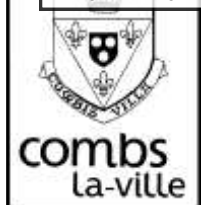
Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le 23/10/2020

ID : 077-217701226-20201019-DEL_19OCT__9-DE

Commune de COMBS LA VILLE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2020

Délibération n° 09

Date de convocation
09.10.2020

Date d'affichage
13.10.2020

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 27

votants : 35

Objet : Conventions de partenariat pour la mise en place d'actions éducatives entre l'Inspection de l'Education Nationale, les écoles primaires, les collèges et les services municipaux.

L'an deux mil vingt, le dix-neuf octobre à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODÉ-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUÏ – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. E. ALAMAMY – M. C. YOUNBI NGAMO – M. J. RANQUE – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – Mme H. KIRCALI – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

M. P. SEDARD par Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH par M. G. GEOFFROY – Mme F. SAVY par M. D. VIGNEULLE – M. C. LUTTMANN par M. E. ALAMAMY – M. C. GHIS par Mme MM. SALLES – M. Y. LERAY par M. J. SAMINGO – Mme C. VIVIAN par M. J. RANQUE – Mme A. ADJELI par Mme H. KIRCALI.

Monsieur John SAMINGO a été élu secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

VU l'avis de la commission Prévention, Epanouissement Educatif, Social et Citoyen,

CONSIDERANT que la Commune souhaite proposer une prise en charge des enfants les plus en difficulté afin de faciliter leur réussite sociale et scolaire,

CONSIDERANT la nécessité de formaliser un partenariat entre l'Inspection de l'Education Nationale, les écoles communales, les deux collèges et les deux services communaux que sont la Réussite Educative et le Centre Social Trait d'Union pour répondre à cet objectif,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE les conventions de partenariat entre l'Inspection de l'Education Nationale et les écoles, les collèges et les services municipaux du Centre d'activités Sociales Trait d'Union et de la Réussite Educative ci annexées,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ces conventions ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 19 octobre 2020

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé

Pour : **35**

Contre : -

Abstentions : -